

Compte-rendu du Colloque du 26 Mai 2018 à Valence

Clubs Présents : BSC 03009 – BCMO 03012 – COSF 12002 – CCA 12003 – BCV 12004 – TVR 12005 – BCP 12010
SCBC 12012 – VBC 12018 – BCG 12020 – AGB 12023 – ASMSE 12027 – BCRP 12031 – ABV 12034 -
CBM 12042 - ABCD 12043 – ABAU 12044

Clubs excusés : BCA 12006 – CCB 12017 – ABSE 12022 – BST 12025 – CAB 12028 – ABCH 12040 – BCSR 12047

10 heures – Ouverture de la réunion

Ordre du jour :

- A.** Intervention du Président de la Fédération Française de Billard : Jean-Paul SINANIAN
La fédération, dans ses axes de développement, veut se donner les moyens d'augmenter les effectifs de ses licenciés, avec en point de mire, la candidature de la FFB aux Jeux Olympiques de 2024.
- B.** Intervention du Président de la Ligue de Billard Auvergne-Rhône-Alpes : Denis BRAYER
Le Président expose sa volonté de développer rapidement, d'autres formes de compétitions, comme des tournois regroupant plusieurs catégories.
- C.** Bilan et Objectifs du 5 Quilles : Patrick FERON
Présentation d'un diaporama, montrant l'engouement des joueurs tout au long de la saison 2017-2018.
Progression des effectifs. Echanges nombreux avec les participants au colloque.
- D.** Jeux de Série & 3 Bandes : Analyse de la saison 2017-2018
- E.** Fiches sujets des questions des clubs de la ligue
- Ouvrir la compétition du Cadre 42/2, à tous les compétiteurs des catégories régionales, sans condition de limite basse de moyenne générale à la libre pour participation.
Proposition de la CSC : Ouverture supplémentaire aux joueurs déjà classifiés à la partie libre, (avec une moyenne annuelle minimum R2, soit) supérieure ou égale à 2,30 .
Vote : Pour 38 voix ; Contre 89 voix ; Abstention 0 voix. **Résolution rejetée**
En conséquence, maintien de la condition en vigueur à savoir être classifié avec 3.20 de moyenne générale à la libre (classification 1° sept 2018) pour s'engager au cadre pour la saison 2018-2019.
 - Augmenter, pour les compétitions de Libre Régionale 3, le nombre de reprises des parties
Proposition de la CSC : La ligue n'impose pas de limitation de reprises. Liberté des districts en qualification. Inciter à uniformiser sur l'ensemble des districts.
Vote : Pour 56 voix ; Contre 71 voix ; Abstention 0 voix. **Résolution rejetée**

3. Possibilité et modalités de l'auto-arbitrage, dans les catégories Régionales, pour soulager les bénévoles dans les clubs
Proposition de la CSC : Autorisation de l'auto-arbitrage limitée au (mode de jeu) 3 Bandes
Vote : Pour 115 voix ; Contre 12 voix ; Abstention 0 voix. **Résolution adoptée**
4. Proposition de la CSC : Rétablir, pour les catégories Nationales, la possibilité d'utiliser le(s) exempt(s) éventuel(s), si nécessaire, et donc l'inter-arbitrage en qualifications. Autoriser l'auto-arbitrage, en qualifications dans les catégories Nationales, au 3 Bandes
Vote : Pour 121 voix ; Contre 6 voix ; Abstention 0 voix. **Résolution adoptée**
5. Proposition de la CSC : Rétablir, pour les catégories Nationales, l'inscription aux tours de qualifications par le site de la LBARA. Période d'inscription débutant 22 jours avant la date de la compétition, et se terminant 12 jours avant cette date. Mise en ligne des convocations à J-7 maximum.
Vote : Pour 127 voix ; Contre 0 voix ; Abstention 0 voix. **Résolution adoptée à l'unanimité**
6. Remettre en place les compétitions des catégories Nationales, dès les qualifications en distances normales, avec limitations de reprises.
Proposition de la CSC : Jouer l'ensemble des compétitions en distances normales fédérales. Afin de limiter la durée des matchs et de la compétition, le nombre de reprises selon les catégories et le mode de jeux, restent à définir, après concertation avec les clubs
Vote : Pour 108 voix ; Contre 0 voix ; Abstention 19 voix. **Résolution adoptée**
7. Gestion des phases finales de Ligue, pour les catégories Nationales
Proposition de la CSC : Déterminer le nombre de joueurs qualifiés, soit pour la finale directement, soit pour 2 Poules de ½ finales puis finale ; en prenant en compte le nombre de joueurs inscrits et ayant participé à au moins 2 tournois sur la saison. Dans tous les cas, uniformisation en Poules de 5 joueurs.
Vote : Pour 127 voix ; Contre 0 voix ; Abstention 0 voix. **Résolution adoptée à l'unanimité**
8. Regroupement de plusieurs compétitions en un même lieu
Proposition de la CSC : Autoriser et inciter les clubs à accueillir et organiser, plusieurs compétitions le même jour (catégories identiques ou différentes), pour optimiser les salles et le calendrier.
Vote : Pour 127 voix ; Contre 0 voix ; Abstention 0 voix. **Résolution adoptée à l'unanimité**
9. Mode de jeu du 5 Quilles
Proposition de la CSC : Suggestion d'une réunion spécifique avec les clubs Carambole, intéressés par le 5 Quilles, pour la mise en place du calendrier de la saison prochaine
Vote : Pour 98 voix ; Contre 8 voix ; Abstention 21 voix. **Résolution adoptée**
10. Retour des Qualifications au 3 Bandes N3 dans les districts
Proposition de la CSC : Gestion par les Districts, uniquement pour le 3 Bandes N3. Nombre et système retenu pour les qualifiés en phases finales de Ligue, à préciser
Vote : Pour 76 voix ; Contre 29 voix ; Abstention 22 voix. **Résolution adoptée**
11. Variante mode de calcul pour le classement final des qualifications (indices)
Proposition de la CSC : Les simulations réalisées sur l'ensemble des compétitions de la saison écoulée, ne montrent pas de changements significatifs.
Vote : Pour 40 voix ; Contre 68 voix ; Abstention 19 voix. **Résolution rejetée**

12. Organisation des compétitions / Constitution des Poules de qualifications
Proposition de la CSC : Répartition des joueurs inscrits selon la méthode du serpent, puis corrigée ou ajustée avec la situation géographique, selon les possibilités.
Vote : Pour 109 voix ; Contre 13 voix ; Abstention 5 voix. **Résolution adoptée**
13. Mise à niveau arbitrage en interne club – Délivrance d’une attestation
Position de la CSC : A transmettre et gérer par la Commission d’arbitrage
Vote : Pour 72 voix ; Contre 0 voix ; Abstention 55 voix. **Résolution adoptée**
14. Cession de formation CFA en semaine
Position de la CSC : A transmettre et gérer par la Commission Formation (E.T.R.)
Vote : Pour 77 voix ; Contre 0 voix ; Abstention 50 voix. **Résolution adoptée**
15. Arbitrage : Implication de la Commission d’Arbitrage de la Ligue
Position de la CSC : A transmettre et gérer par la Commission d’arbitrage
Vote : Pour 82 voix ; Contre 32 voix ; Abstention 13 voix. **Résolution adoptée**
16. Connaissance de tous les lieux de compétitions, en début de saison
Proposition de la CSC : Pré-inscriptions des joueurs avant fin juillet. Propositions des clubs à recevoir des tournois. Confirmations des engagements 4 semaines avant le 1° tournoi
Vote : Pour 121 voix ; Contre 0 voix ; Abstention 6 voix. **Résolution adoptée**
17. Pas de compétitions, si tournoi Master ou Finale de France dans la Ligue
Proposition de la CSC : Pas d’autres compétitions organisées par la Ligue le même week-end.
Possibilité d’utiliser cette date pour des journées de formation ou autre
Vote : Pour 115 voix ; Contre 12 voix ; Abstention 0 voix. **Résolution adoptée**
18. Ajout formule 4 matchs le samedi pour les Régionales 3 et 4, partie Libre
Proposition de la CSC : Les districts sont autonomes pour l’organisation des compétitions Régionales, au niveau de la formule de jeu, donc aucune imposition de la Ligue sur le format.
- F. Calendrier sportif :**
La 1° version du calendrier fédéral, a été diffusée.
Celui de la LBARA sera élaboré sur cette base, prenant en compte, non seulement les compétitions dans les grandes lignes du schéma de l’année précédente, mais en intégrant du mieux possible, le calendrier des féminines, des journées de formation, des jeunes, etc...